

Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »
p.a. Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, BULLE

Rapport d'activité 2002

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sociales,
Mesdames et Messieurs les invités,

L'année 2002 a également été une année de consolidation pour La Maison du Gruyère. Quelques améliorations ont été apportées aux immeubles.

Dans l'économie laitière, l'année 2002 a été caractérisée par trois événements.

1. Crise générale du marché laitier

La situation réjouissante qui a prévalu sur les marchés européens en 2001 s'est détériorée en l'espace de peu de temps. La consommation de viande a repris au détriment de celle des produits laitiers. Une baisse de la consommation générale en Allemagne, un de nos principaux acheteurs de fromage, les hausses de prix des fromages survenues au mauvais moment à cause de la baisse des soutiens étatiques en Suisse ont pesé sur nos exportations de fromage. Au pays, la vente des produits laitiers est restée très stable. Ainsi, les stocks de beurre, de poudre de lait et de fromage ont augmenté. Il a fallu normaliser cette situation à l'automne 2002. La leçon à tirer est que nous devons fixer un volume de lait conforme aux besoins du marché. Il s'agit de la plus grave crise enregistrée depuis la dernière guerre. Cette situation a mis en évidence, une fois de plus, que nos marchés agricoles sont saturés et ne réagissent pas aux modifications de prix.

1.1 Débâcle du groupe Swiss Dairy Food (SDF)

Le 22 septembre 2002, le juge a dû accorder le sursis concordataire au plus grand transformateur de lait de Suisse. Un tiers du lait d'industrie, soit environ 600 millions de kg de lait, était transformé dans les usines du groupe SDF. Le groupe était fortement impliqué dans la régulation du lait, secteur très important pour l'économie laitière. La liquidation de SDF a été un défi énorme pour tous les participants, du producteur jusqu'au transformateur. Les différentes tâches consécutives à cette débâcle ont été menées à bien au cours du dernier trimestre 2002 et au début 2003. Les leçons à tirer de cette affaire sont qu'il faut veiller à maintenir des usines en bonne santé financière, possédant suffisamment de fonds propres et éviter également de créer de nouvelles surcapacités. Notre région n'a pas été touchée directement, mais comme les différentes mises en valeur sont interdépendantes, tous les producteurs de lait de Suisse en ont subi les répercussions. Celles-ci auraient été plus graves sans l'intervention résolue des usines existantes comme CREMO ou EMMI.

1.2 Réforme de la politique agricole

Les conséquences de la politique agricole 2002 (PA 2002) sont négatives pour les producteurs de lait et les modifications prévues dans la politique agricole 2007 (PA 2007) vont encore renforcer cette tendance. De 1992 à 2002, le soutien au secteur laitier a baissé de plus de moitié. Le prix du lait est tombé de Fr. 1.07 en 1993 à **73 ct** environ au 1^{er} novembre 2002. Ces baisses de prix n'ont pas toutes été compensées par des paiements directs et le revenu des exploitations laitières se trouve en dessous de la moyenne des revenus suisses. La PA 2007 prévoit notamment la suppression du contingentement laitier, ce qui impliquera aussi la révision du système des paiements directs.

1.3 Marché du Gruyère

L'assemblée des délégués de l'Interprofession du Gruyère (IPG) du 26 mars 2002 a pris les décisions suivantes :

- Augmentation du prix du Gruyère de Fr. 10.10 à **Fr. 10.15** par kg.
- Le prix du lait passe de 84,15 ct à **83,9 ct**, non compris le supplément de non-ensilage. Cette baisse était la conséquence de la diminution du prix de prise en charge du beurre de **83 ct** par kg, laquelle a été supportée par les producteurs à raison de **0.25 ct** par kg et les fromagers par **0.35 ct** par kg.

La situation difficile de l'automne 2002 a contraint les responsables de l'IPG à négocier une deuxième fois le prix du lait à partir du 1^{er} novembre 2002. Le prix du lait a baissé de 83,9 ct à **80.3 ct**, soit de **3,6 ct** par kg.

A la même date, l'IPG a décrété une restriction générale de fabrication de **10 %** sur la période de novembre 2002 à avril 2003. Cette restriction, à effectuer sur six mois, a entraîné pour notre fromagerie des livraisons importantes à l'industrie. Ainsi, plus de **25 %** du lait de la période de novembre 2002 à avril 2003 ne pourra pas être transformé en Gruyère.

Sur l'année 2002, la production totale de Gruyère a diminué de **2'000 tonnes** environ.

2. Affaires administratives

2.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à **six** reprises en 2002 pour discuter de la marche de la société, examiner les divers investissements à réaliser, débattre des relations avec nos locataires et notamment engager un nouveau locataire pour le restaurant et le shop.

2.2 Commission de marketing

La Commission de marketing s'est réunie à **cinq** reprises en 2002 pour examiner les mesures à prendre en vue d'animer le site de La Maison du Gruyère et de discuter des investissements à réaliser en vue d'accroître l'attractivité de La Maison du Gruyère.

2.3 Administration de la société

Le président et le secrétaire ont participé à quelques séances sur le site avec l'architecte, les entreprises, les producteurs de lait, la Commune de Gruyères.

2.4 Personnel

Le personnel au service de la Société coopérative est composé de

- Cinq peseuses de lait (Lessoc, Albeuve, Les Sciernes-d'Albeuve, Enney)
- Une responsable de l'accueil à temps partiel
- Cinq hôteses à temps partiel et quelques hôteses temporaires durant l'été
- Un concierge à temps partiel
- Le secrétariat et l'administration, ainsi que la gestion sont effectués par le directeur de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie et son personnel.

3. Publicité et accueil des visiteurs

Les investissements dans les installations de la partie accueil se sont élevés à **Fr. 164'947.45** : remplacement d'appareils dans l'exposition, aménagement de la réception des visiteurs. En revanche, les dépenses consacrées à la promotion et à la publicité se sont élevées à **Fr. 69'993.60**.

Nous avons enregistré **412'640** visiteurs, dont **102'012** ont visité l'exposition (*annexe 1*). Cela représente une progression de 20 visiteurs par rapport à l'année 2001. Le produit brut des entrées s'est élevé à **Fr. 369'846.80**, ce qui représente une moyenne de **Fr. 3.63** par visiteur payant (Fr. 3.67 en 2001), car nous enregistrons de nombreuses familles avec plusieurs enfants qui paient un forfait de Fr. 10.-. Nous avons versé à la Commune de Gruyères les taxes sur les entrées, soit un montant de **Fr. 23'812.25**.

Le nombre de visiteurs de l'année 2002 est très satisfaisant, compte tenu qu'il y avait la concurrence d'Expo 02. Le nombre de visiteurs des mois d'avril à juillet 2002 a été inférieur à celui de la même période de 2001. Puis, le nombre de visiteurs a augmenté dès août jusqu'à fin 2002. Plus le nombre de visiteurs sera élevé, meilleur sera notre résultat. Nous relèverons que l'IPG nous soutient au travers de l'Organisation fromagère suisse par une contribution de **Fr. 150'000.-** à titre de participation aux dépenses de publicité en faveur du Gruyère.

Les compteurs installés à l'entrée principale ont permis d'avoir une meilleure vue du nombre de visiteurs de La Maison du Gruyère. Certes, seuls **25 %** environ visitent l'exposition, mais si nous comparons le chiffre actuel de 412'640 visiteurs avec les chiffres obtenus dans l'ancienne structure (entre 150'000 à 300'000 visiteurs dans les meilleures années) force est d'admettre que notre centre accueille davantage de visiteurs qu'à l'époque de l'ancienne fromagerie.

4. Livraisons de lait

Les livraisons de lait de l'année 2002 des producteurs attirés à notre fromagerie se sont élevées à **5'992'287 kg** (*annexe 2*), soit une diminution de **1 %** par rapport à l'année 2001. Les contingents de lait avaient été augmentés de **1.5 %** au 1^{er} mai 2002 s'ajoutant déjà au 3 % de l'année 2001. Pour tenir compte des stocks importants dans le domaine du beurre, de la poudre de lait et du fromage à l'automne 2002, les contingents ont été réduits de 4,5 % à **2,5 %**. **93,2 %** du lait a été transformé en Gruyère et le solde a été livré à CREMO SA. L'IPG avait émis au début juin 2002 des directives afin d'inciter les producteurs à livrer immédiatement le contingent de lait supplémentaire de **4.5 %** octroyé par décision de la Confédération, mais sans contingent de Gruyère. Puis au 1^{er} novembre 2002, une restriction générale de fabrication de Gruyère de **10 %** est venue s'ajouter pour permettre de diminuer les stocks.

5. Prix du lait

Le prix du lait transformé en Gruyère s'est élevé à **88,15 ct**, y compris **4 ct** par kg de supplément de non-ensilage sur la période du 1^{er} mai 2002 au 31 octobre 2002. Le lait de restriction de cette période a été vendu à un prix de **63 ct**.

Le prix du lait pour la période du 1^{er} novembre 2002 au 30 avril 2003 a été réduit de **3,6 ct** conformément aux recommandations de l'IPG. Une importante quantité de lait devra être acheminée à l'industrie et après estimation, l'assemblée des producteurs a fixé un prix du lait de **81,75 ct** jusqu'à fin janvier et de **82 ct** dès le 1^{er} février 2003. Un décompte définitif sera effectué en mai 2003 avec la paie du lait du mois d'avril.

6. Taxations de fromage

Les taxations obtenues sur les productions de janvier à septembre 2002 s'élèvent à *sept fois 18.5 points* et *une fois à 18 points*. La situation a été redressée dès l'automne 2001 suite à la mise en place de différentes mesures par le fromager, la Société coopérative et les conseillers du service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière. Les producteurs ont également apporté leur soutien à cette reprise en main.

7. Restaurant et shop

Autogrill SA a cessé définitivement son activité au 30 juin 2002. Ce groupe entendait exploiter uniquement les restoroutes. Ainsi, le restaurant et le shop de Pringy ne faisaient plus partie de la stratégie de cette entreprise. En collaboration avec notre Société coopérative, Autogrill SA a cherché un repreneur. Cela a été chose faite en juin 2002 et **M. Jean-François Perret**, le nouveau locataire, est entré en fonction très rapidement le 1^{er} juillet 2002.

M. Perret a déjà apporté quelques changements dans le restaurant et il étudie présentement quelques nouveaux aménagements. Nous le remercions pour son engagement et lui souhaitons plein succès dans cette activité.

8. Finances de la société

Nous avons reporté en diminution du compte "immeubles" des subventions de **Fr. 96'590.-** versées au début 2002. Le bénéfice brut, avant amortissement et après constitution de provisions pour impôts, s'élève à **Fr. 486'713.19**. Nous avons procédé aux amortissements suivants :

➤	Installations des locaux de coulage	Fr. 10'999.15
➤	Installations de fromagerie	Fr. 253'671.70
➤	Installations de la partie accueil	Fr. 101'358.05
➤	Immeubles	Fr. 119'878.60

et le solde de **Fr. 805.69** a été porté en diminution de la perte reportée.

Il est indispensable d'obtenir un résultat de cette importance si nous entendons amortir les immobilisations et les installations dans le temps prévu.

L'hypothèque s'élève à **Fr. 3'497'500.-** à fin 2002. Nous avons remboursé **Fr. 341'456.-** sur l'hypothèque et à diverses instances comme les crédits d'investissement, le fonds rural, la LIM. Le capital social a augmenté de **Fr. 90'000.-**. Toutes les sociétés de laiterie ont transféré leurs actions CREMO SA en parts sociales de la Société coopérative. Cet échange a été rendu possible par la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie qui a racheté les actions CREMO SA et versé le montant à la Société coopérative, laquelle a remis des parts sociales.

Le budget adopté par le Conseil d'administration pour 2003 laisse apparaître un résultat pratiquement identique à celui de 2002.

9. Considérations finales

La gestion de la Société coopérative requiert beaucoup de connaissances. En tant que spécialistes du lait nous maîtrisons les problèmes y relatifs, mais ce sont surtout les problèmes techniques qui nous causent des soucis.

Nous poursuivons la consolidation de nos efforts, notamment dans le domaine de la publicité et de l'amélioration de l'accueil. Nos locataires doivent également veiller à donner une image de marque correcte de notre Maison du Gruyère.

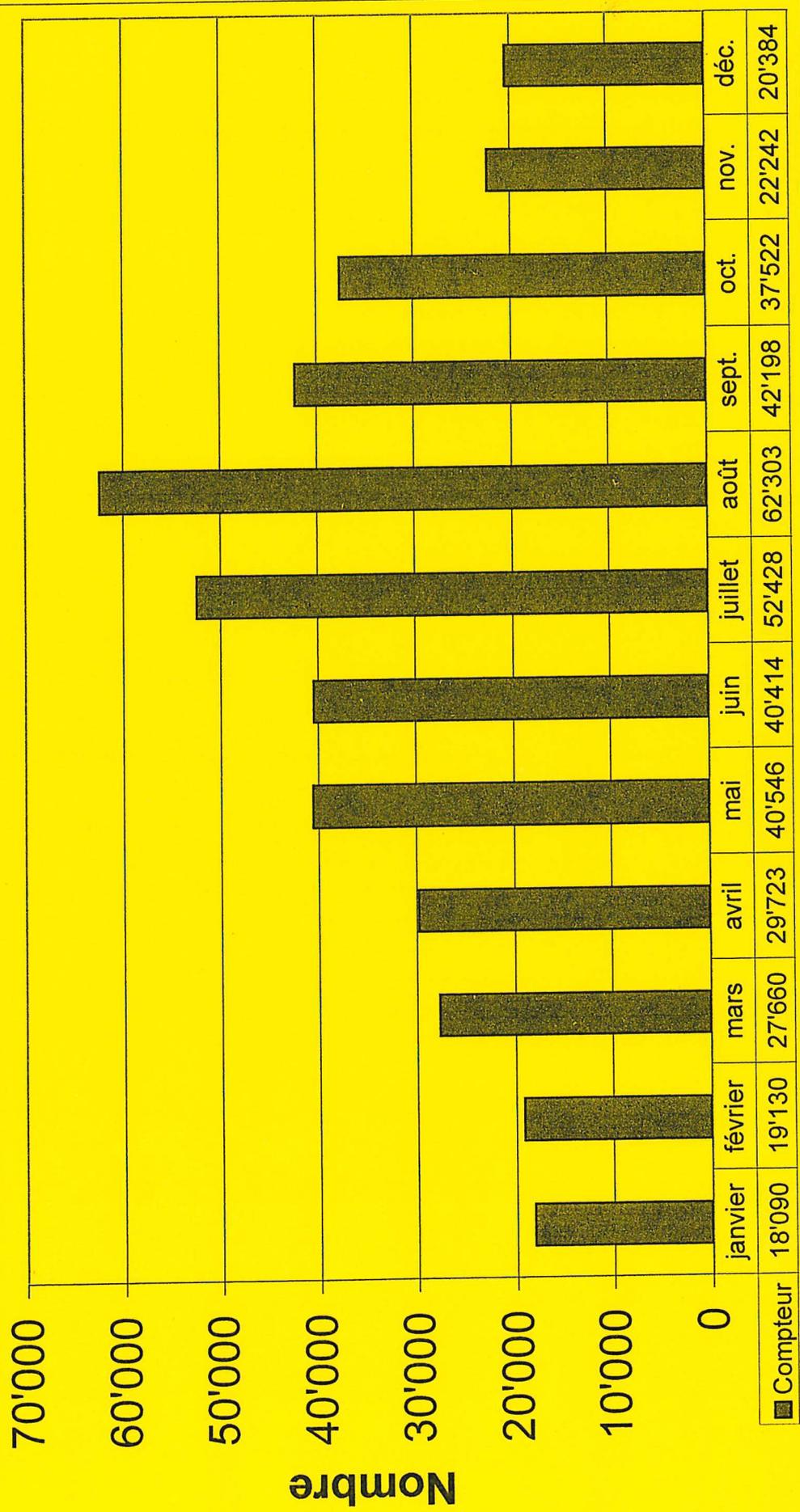
Au terme de ce rapport nous tenons à remercier les producteurs de lait, les peseuses, le fromager M. Jean-Louis Jordan, l'affineur Fromage Gruyère SA, ainsi que notre nouveau locataire, M. Jean-François Perret, l'Interprofession du Gruyère, les hôtesse et leur responsable pour leur engagement durant l'exercice 2002.

Au nom du Conseil d'administration

Le secrétaire : **Clément MORET**

Société coopérative "LAITERIE DE GRUYÈRES"

Nombre de visiteurs 2002



Société coopérative "LAITERIE DE GRUYERES"

Livraisons de lait - Année civile 2002

Mois	Comparaison 2001											Livraisons	
	Albeuve	Enney Estavannens	Gruyères	Lessoc	Neirivue	Sciernes	Villars-Mont	J-L..Jordan	Total	2001	%	Pringy	Crema
janvier	51'361	52'413	146'250	141'015	60'382	25'883	26'180	16'893	520'377	- 7.9	520'377		
février	53'418	50'595	135'839	140'972	57'775	23'694	21'578	17'513	501'384	- 5.5	501'384		
mars	60'044	66'440	155'574	174'669	71'567	27'893	21'733	19'023	596'943	- 6.2	596'943		
avril	62'358	73'132	157'038	175'936	76'331	28'683	23'397	19'239	616'114	+ 0.7	523'465	92'649	
mai	57'490	89'683	154'055	141'421	73'385	32'337	47'335	13'796	613'761	- 3.3	605'565	8'196	
juin	61'540	131'800	91'564	84'281	48'582	29'703	37'783	12'656	539'850	+ 2.7	537'474	2'376	
juillet	51'272	110'733	82'684	94'019	51'664	31'475	28'177	10'694	484'317	+ 3.3	484'317	—	
août	54'325	94'152	74'023	94'638	43'099	30'281	23'181	7'597	448'233	+ 3.0	362'594	85'639	
septembre	46'247	66'442	59'793	108'890	35'648	26'837	33'414	5'102	389'670	+ 7.0	389'670	—	
octobre	36'383	47'223	79'743	120'705	49'454	32'143	21'222	7'033	393'906	+ 1.3	393'906	—	
novembre	40'462	45'516	77'461	130'407	52'134	24'043	19'459	6'899	396'381	- 5.9	249'305	147'076	
décembre	44'223	55'826	128'286	147'010	61'125	25'374	18'208	11'299	491'351	+ 2.3	422'029	69'322	
Total	619'123	883'955	1'342'310	1'553'963	681'146	338'346	321'667	147'744	5'992'287	- 1 %	5'587'029	405'258	

Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »

Liste des détenteurs de parts sociales
Etat au 31 décembre 2002

Société de laiterie de Gruyères-Epagny	Fr.	160'000.-
Société de laiterie d'Estavannens	Fr.	90'000.-
Société de laiterie d'Enney	Fr.	55'000.-
Société de laiterie de Lessoc	Fr.	50'000.-
Société de laiterie d'Albeuve	Fr.	30'000.-
Société de laiterie de Neirivue	Fr.	10'000.-
Régis Geinoz, Neirivue	Fr.	5'000.-
Société de laiterie de Villars-sous-Mont	Fr.	10'000.-
Société de laiterie des Sciernes d'Albeuve	Fr.	10'000.-
Société de laiterie de Cerniat	Fr.	30'000.-
Société de laiterie de Châtel-Crésuz	Fr.	10'000.-
Société des producteurs de lait de Fribourg & Environs	Fr.	10'000.-
PSL Fédération des producteurs suisses de lait	Fr.	830'000.-
FSFL Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle	Fr.	165'000.-
Swiss Dairy Food AG, Berne (SDF)	Fr.	150'000.-
LRG Laiteries Réunies de Genève	Fr.	10'000.-
ORLAIT - FLVF, Le Mont-sur-Lausanne	Fr.	75'000.-
LOBAG Berne	Fr.	5'000.-
Fédération laitière bâloise, Bâle	Fr.	10'000.-
Passaggio Holding Lausanne	Fr.	100'000.-
GFM Compagnie des Chemins de fer fribourgeois	Fr.	95'000.-
Commune de Gruyères	Fr.	70'000.-
Fromarte, Berne	Fr.	10'000.-
IPG Interprofession du Gruyère, Pringy	Fr.	65'000.-
CREMO SA Fribourg	Fr.	75'000.-
FGSA Fromage Gruyère SA Bulle	Fr.	110'000.-
FROMCO Commerce de fromages SA, Moudon	Fr.	30'000.-
UFAF Union fribourgeoise des artisans fromagers, Bulle	Fr.	30'000.-
Deutschfreiburgischer Kaeserverein, St. Antoni	Fr.	5'000.-
Joseph Cotting, maître-fromager, La Corbaz	Fr.	5'000.-
Sté fribourgeoise pour l'amélioration du Gruyère, Bulle FGSA	Fr.	15'000.-
Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail, Fribourg	Fr.	5'000.-
Produits d'Epagny SA, Epagny	Fr.	5'000.-
Antoine Corboz, « Le Chalet » Gruyères	Fr.	5'000.-
Banque Raiffeisen Moléson - La Tour-de-Trême	Fr.	30'000.-
Maison Gachet & Fils, Pringy	Fr.	5'000.-
Maison Gremion & Staremborg, Epagny	Fr.	5'000.-
Maison Grisoni & Zaugg SA, Bulle	Fr.	10'000.-
JPF construction, Bulle	Fr.	25'000.-
Jean-Louis Jordan, fromager, Pringy	Fr.	55'000.-
Elisabeth Jordan, Pringy	Fr.	5'000.-
Louis Pittet, agriculteur, Bulle	Fr.	5'000.-
J. & A. Glasson, Bulle	Fr.	5'000.-
Dominique Kaech, arboriculteur, Lussy	Fr.	5'000.-
FRIMOB SA Gérance immobilière, Romont	Fr.	5'000.-
MDT SA, Les Râpes, Vuisternens-dt-Romont	Fr.	5'000.-
Total	Fr.	2'500'000.-

Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »

CONSEIL D'ADMINISTRATION

<i>Président :</i>	Georges Godel	agriculteur	Ecublens
<i>Vice-président :</i>	Michel Rolle	ingénieur-agronome	Neyruz
<i>Secrétaire :</i>	Clément Moret	directeur FSFL	Bulle
<i>Membres :</i>	Jean-Marc Hofmann	sous-directeur PSL	Berne
	Marc Petermann	agriculteur	L'Abergement
	Charly Rime	agriculteur	Enney
	Fernand Jaquet	agriculteur	Estavannens
	Gilbert Grandjean	agriculteur	Epagny
	Philippe Bardet	directeur de l'IPG	Pringy

ORGANE DE CONTRÔLE

<i>Membres :</i>	Patrick Rossier	conseiller en assurances	Pringy
	Joseph Cotting	fromager	La Corbaz
<i>Fiduciaire :</i>	FIDUCONSULT SA		Bulle